

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA
RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



**RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE DU MASTER
PROFESSIONNEL EN « SCIENCES JURIDIQUES :
SPÉCIALITÉ CARRIÈRE JUDICIAIRE, SCIENCES
CRIMINELLES » DE L'UNIVERSITÉ AMADOU
HAMPATÉ BA (UAHB)**

L'équipe d'évaluation :

- Professeur Mbissane NGOM, Président,
- Professeur Dieunedort NZOUABETH, Membre,
- Monsieur Serigne Bamba NDIAYE, Membre

Signature

Pour l'équipe, le Président

Juin 2026

TABLE DES MATIERES

1. PRESENTATION DE L'EES ET DU PROGRAMME EVALUE	3
2. AVIS SUR LE RAPPORT D'AUTO-EVALUATION.....	3
3. DESCRIPTION DE LA VISITE SUR LE TERRAIN.....	4
4. APPRECIATION DU PROGRAMME AU REGARD DES STANDARDS DE QUALITE DE L'ANAQ-SUP	5
5. POINTS FORTS DU PROGRAMME	11
6. POINTS FAIBLES DU PROGRAMME.....	12
7. APPRECIATIONS GENERALES DU PROGRAMME	12
8. RECOMMANDATIONS A L'ETABLISSEMENT.....	13
9. PROPOSITION DE DECISION.....	13

1. Présentation de l'EES et du programme évalué

Le programme objet du présent rapport d'évaluation est le « Master Professionnel en Sciences Juridiques : Spécialité Carrière Judiciaire, Sciences Criminelles » de l'Université Amadou Hampaté BA (UAHB). Ce programme est mis en œuvre depuis l'année académique 2018-2019.

Le programme est mis en œuvre par la Faculté de Sciences juridiques et Politiques de l'Université Amadou Hampaté BA, structure membre du Groupe Scolaire Jean de la Fontaine. Installée sis Rocade Fann, Bel-Air en Face Canal IV, derrière le lycée Blaise Diagne – Dakar, l'institution dispose d'un cadre de gestion pertinent distinguant les organes de gouvernance administrative de ceux de la gouvernance académique. Le programme a pour objectif « de former des juristes de haut niveau spécialisés en carrière judiciaire et sciences criminelles aptes à répondre aux grandes problématiques soulevées par les métiers de la justice ». De manière spécifique, le Master doit permettre aux étudiants « de connaître les différentes phases de la procédure pénale », « d'appréhender les aspects spécifiques, nationaux et internationaux de la matière pénal », « d'apprécier la dialectique droit pénal et droits de l'homme », « d'apporter des réponses précises, pointues aux problèmes posés par le phénomène criminel, la justice de manière générale » et de pouvoir rédiger des actes de procédure.

Le programme est déroulé sur deux ans, les enseignements étant structurés autour d'un Master 1 et d'un Master 2.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport est bien présenté. Il est complet et bien rédigé. Ses rédacteurs se sont appuyés sur le guide d'auto-évaluation et ont cherché à répondre avec objectivité, clarté et concision aux questions posées. Il est accompagné d'annexes constituant autant d'éléments de preuve des affirmations qui y sont contenues.

Le rapport est basé sur un état des lieux permettant de relever les forces, les faiblesses du programme et d'identifier des perspectives d'amélioration. Il s'appuie sur le rapport d'évaluation externe qui a été réalisée en 2024 et prend en considération les observations qui avaient été formulées.

3. Description de la visite sur le terrain

○ Organisation et déroulement de la visite

La visite a commencé, comme le prévoit l'agenda, par une rencontre avec les autorités l'Université Amadou Hampaté BA et de l'UFR des Sciences Juridiques et Politiques. Etaient présents des responsables de l'UAHB (Recteur, Doyen Faculté de Sciences juridiques), le Responsable de la Cellule Interne d'Assurance Qualité, des intervenants du programme et des membres du personnel administratif de l'UAHB.

Après un tour de table de présentation, l'équipe des experts a présenté sa composition, remercié l'Université pour la qualité de l'accueil et précisé les termes de la mission. L'accent a été mis sur la démarche caractérisant le processus d'évaluation qui vise à contribuer à l'amélioration de la qualité dans la mise en œuvre du programme de formation.

Après les propos introductifs prononcés par le Recteur, le Professeur Bhen Sikina TOGHEBAYE, l'établissement et le programme ont été présentés par M. Papa Abel Keyi NDONG, maître de conférences titulaire, Vice-Président du Comité de pilotage. Dans son propos, il a rappelé les objectifs du programme, son contenu, les méthodes pédagogiques et indiqué les ressources humaines. Il a insisté sur le respect du format LMD avec quatre (4) semestres d'enseignement animés par des universitaires et des professionnels. L'accent a été mis sur la prise en compte des différentes recommandations qui avaient été formulées après l'évaluation de 2024. Les points forts et les points faibles relevés par le comité de pilotage ont été mis en exergue.

L'UAHB dispose d'une bibliothèque physique et numérique.

Des échanges constructifs ont ensuite eu lieu entre les Experts et les responsables du programme. Ils ont porté sur l'évolution du programme, la maquette, l'affectation des crédits horaires, les éléments constitutifs et leurs contenus, les profils des professionnels intervenant dans la formation, les points faibles identifiés, les efforts fournis pour accompagner les diplômés pour leur insertion professionnelle.

Ensuite, les membres de l'équipe d'experts ont eu des entretiens séparés avec les trois composantes du programme.

L'équipe d'évaluation externe a d'abord rencontré une partie du corps professoral. Étaient présents des universitaires et des professionnels. La qualité et la pertinence de l'offre de formation ont été relevées. La qualité de la gestion administrative a été notée. Des précisions ont été apportées sur les orientations de certaines matières et sur les syllabi.

L'équipe d'évaluateurs a ensuite rencontré un groupe d'étudiants de la formation (4/7). Ces apprenants ont exprimé leur satisfaction quant à la qualité de la formation suivie. Ils ont mis l'accent sur la disponibilité du corps professoral et du PATS. Le programme a été correctement déroulé, malgré le retard accusé au démarrage. L'impact du défaut d'accréditation a été soulevé. Les experts ont enfin échangé avec le personnel administratif, technique et de service.

○ *Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)*

La visite s'est bien déroulée. Il n'y a pas eu de difficultés.

Il faut relever que, les experts connaissant l'établissement pour y avoir déjà effectué des visites d'évaluation externe ou y avoir dispensé des enseignements, il a été retenu de ne pas procéder à une visite des infrastructures.

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études
Standard 1.01: Le programme d'études est régulièrement dispensé
Appréciation globale sur le standard Le Master professionnel « Carrière judiciaire, sciences criminelles » de l'UAHB a été créé au cours de l'année académique 2018-2019. Depuis lors, il a été dispensé sans interruption, comme en attestent les éléments de preuve présentés. Cependant, le programme n'a pas recruté d'étudiants pour l'année 2025-2026. Un doute existe pour l'année académique 2026-2027. STANDARD ATTEINT
Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.
Appréciation globale sur le standard Les objectifs de formation et le contenu des maquettes de formation ont fait l'objet de discussion avec des représentants du milieu professionnel et/ou du monde socio-économique. Il s'agit notamment de faire acquérir aux étudiants des compétences disciplinaires en sciences criminelles mais également des compétences transversales et des connaissances sur d'autres champs disciplinaires. Ces objectifs correspondent à la mission de l'institution. STANDARD ATTEINT

Standard 1.03: Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Appréciation globale sur le standard

Les relations avec le monde socio-économique s'apprécient à un double niveau :

- l'association des professionnels dans la détermination et l'actualisation de la maquette
- l'intervention de professionnels dans la formation pour dispenser des enseignements.

L'établissement a mis en place un dispositif d'accompagnement des diplômés pour leur insertion professionnelle. En outre, le passage en entreprise dans le cadre d'un stage est prévu, même s'il est difficilement mis en œuvre.

Il faut noter l'effort de diversification des partenariats avec le monde professionnel.

STANDARD ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.

Appréciation globale sur le standard

Les responsabilités, compétences et processus décisionnels sont établis et communiqués à toutes les personnes concernées par le programme. L'établissement dispose d'un Manuel de procédures administratives, financières et comptables.

Les responsabilités administratives et académiques sont bien identifiées et confiées à des instances différentes : un conseil de direction et un conseil académique.

Le dispositif de communication et de partage des décisions est bien défini avec notamment pour le public un dispositif d'affichage et un site web.

STANDARD ATTEINT

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Appréciation globale sur le standard

Le PER a été largement associé à la définition du programme, notamment concernant sa révision avec l'implication active de maîtres de conférences agrégés de l'UCAD dont un

assume les fonctions de Doyen et une autre celles de responsables du programme. Ces universitaires sont intégrées dans une équipe de révision de la maquette qui permet d'assurer sa conformité avec l'évolution de la discipline.

Il faut cependant éviter une trop grande instabilité de la maquette.

STANDARD ATTEINT

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

Appréciation globale sur le standard

La qualité du programme d'études est assurée à l'aide de mesures d'assurance qualité. Les responsabilités liées à la mise en œuvre de ces mesures sont établies. Une Cellule interne d'assurance qualité existe au sein de l'institution. Le programme a été révisé pour tenir compte des recommandations y relatives formulées dans le cadre de la précédente évaluation externe.

En outre, le programme met en œuvre un dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants afin de mesurer la qualité du programme et des enseignements.

STANDARD ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Appréciation globale sur le standard

La maquette est conforme aux exigences du système LMD, avec des enseignements structurés en cours magistraux et en TD et correctement répartis en temps de présence en classe et en travaux personnels de l'étudiant.

Chaque élément constitutif dispose d'un syllabus de cours conforme, indiquant les objectifs de l'enseignement, un plan détaillé et une orientation bibliographique.

STANDARD ATTEINT

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du

travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Appréciation globale sur le standard

Le contenu de la formation est satisfaisant par rapport aux exigences spécifiques du programme. Il permet l'acquisition des connaissances fondamentales et spécifiques en sciences criminelles et carrières judiciaires. De légers ajustements sont cependant nécessaires pour une cohérence plus optimale de la maquette.

Les méthodes d'enseignement sont classiques et conformes aux méthodes d'acquisition des connaissances en sciences juridiques. Des interventions sont programmées en vue de faciliter l'insertion professionnelle des diplômés. Quelques enseignements devraient être assurés en TP.

Au master 2, la rédaction d'un mémoire ou d'un rapport de stage est prévue. Mais, le programme ne laisse pas le temps au stage. C'est un point qu'il faut corriger en allégeant le semestre 4.

STANDARD ATTEINT

Standard 3.03: Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Appréciation globale sur le standard

Relativement aux conditions de validation des connaissances et d'acquisition du diplôme, le programme respecte la réglementation, notamment le décret relatif au master. Ces conditions sont publiées au sein de l'établissement et sur son site.

Une charte des examens permet également d'assurer l'information des étudiants sur les procédures d'obtention des documents administratifs et pédagogiques.

La délivrance d'attestation est assujettie soit à la validation d'un semestre, soit à celle des deux semestres. L'étudiant de M1 qui obtient au moins 42 crédits est admis au niveau supérieur.

STANDARD ATTEINT

Standard 3.04: Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Appréciation globale sur le standard

Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Les étudiants sont encadrés de près par un corps professoral compétent et en nombre suffisant. Il reste que les effectifs

sont relativement faibles et cela pourrait impacter la pérennité de la formation. On note d'ailleurs que le programme n'a pas recruté d'étudiants au titre de l'année académique 2025-2026.

STANDARD ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01: L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Appréciation globale sur le standard

L'établissement bénéficie d'un réseau de partenaires nationaux et étrangers qualifiés dans les divers domaines des sciences juridiques couverts par le Master.

Concernant le Master SCJ, les enseignements sont assurés pour l'essentiel par un personnel vacataire qualifié et expérimenté, composé d'universitaires (Professeurs assimilés et Maîtres de conférences titulaires et assimilés) et des professionnels du droit (avocats, magistrats, commissaire de police, juristes d'entreprise, ...).

STANDARD ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Appréciation globale sur le standard

La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement est clairement indiquée par l'Administration aux PER (contrats, maquette, cahier de texte). Pour le reste, l'absence de PER permanents ne permet pas de documenter les critères relatifs à la recherche, l'expertise et l'administration.

Les charges administratives (Doyen, Chefs de départements) sont également assurées sur la base d'un contrat indiquant un temps de présence dans l'établissement pour accomplir les tâches liées à l'administration.

STANDARD ATTEINT

Standard 4.03: La mobilité du PER est possible.

Appréciation globale sur le standard

En vérité, l'établissement n'a pas d'enseignants permanents dédiés au programme évalué. La question de la mobilité du PER n'est donc pas prise en charge.

STANDARD NON ATTEINT

Champ d'évaluation 5 : Étudiants
Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.
Appréciation globale sur le standard Le Master est ouvert aux étudiants titulaires d'une licence en droit pour l'accès au M1 et aux étudiants ayant capitalisé au moins 70% des crédits d'un M1 pour l'accès au M2. Il est aussi ouvert aux professionnels. Les autres conditions sont relatives aux mentions et motivations de l'étudiant. Les informations sont également disponibles en ligne sur le site internet de l'établissement. STANDARD ATTEINT
Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.
Appréciation globale sur le standard Il n'est pas établi l'existence de politique discriminatoire dans l'établissement. En l'état, les conditions d'accès, de formation et d'évaluation du programme ne comportent pas de critères discriminatoires. On peut en conclure que l'égalité des chances entre les sexes est assurée. STANDARD ATTEINT
Standard 5.03 : La mobilité des étudiants est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.
Appréciation globale sur le standard La mobilité et les échanges universitaires sont possibles, même si la mise en œuvre est perfectible. Sur le plan académique, l'UAHB a signé des accords interuniversitaires sur la plan national (UCAD, UADB) et international (ITA de Libreville, HEEC-Marrakech) qui prévoient la reconnaissance transparente et mutuelle des prestations des étudiants. STANDARD ATTEINT
Standard 5.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiants.
Appréciation globale sur le standard Les ressources humaines disponibles permettent un encadrement de qualité satisfaisant et garanti. La formation s'appuie sur des enseignants de la faculté de droit de l'UCAD et des professionnels. Le nombre réduit d'étudiants favorise un ratio raisonnable étudiants/enseignants. Les étudiants peuvent ainsi bénéficier de conseils appropriés concernant leurs études et l'encadrement des mémoires et rapports de stage. STANDARD ATTEINT

Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiants dans le milieu du travail.

Appréciation globale sur le standard

L'institution a créé une cellule d'accompagnement à l'insertion. Des efforts ont été faits pour prendre en charge cette problématique même si des résultats concrets se font encore attendre.

L'Université dispose d'un portefeuille de partenaires pouvant accueillir les étudiants en stage.

STANDARD ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Appréciation globale sur le standard

L'établissement dispose d'équipements et de locaux conformes aux normes édictées dans le secteur de l'enseignement garantissant un environnement d'apprentissage optimal (salles de cours modernes avec dispositif de vidéo-conférence, une bibliothèque et des ressources numériques accessibles aux étudiants, ...). De plus, tous les équipements nécessaires pour soutenir le bon épanouissement des étudiants et propices à l'étude et à la recherche sont disponibles.

STANDARD ATTEINT

5. Points forts du programme

L'analyse du rapport d'auto-évaluation et la visite de terrain permettent de relever les points forts suivants :

- Un programme régulièrement dispensé ;
- Un programme comportant la quasi-totalité des matières de la spécialité ;
- Une maquette conforme aux exigences du LMD ;
- Un corps professoral composé d'universitaires et de professionnels adapté et dévoué ;

- Un cadre d'enseignement adapté : une salle de cours dédiée, une bibliothèque physique et numérique, ... ;
- Une formation appréciée par les étudiants (méthode d'enseignement et contenu) ;
- Une bonne gestion administrative et financière (inscription, gestion des évaluations, délivrance des diplômes, régularité dans le paiement) ;
- Une administration à l'écoute des étudiants ;
- La disponibilité d'un Guide de l'étudiant lui fournissant toutes les informations utiles pour son évolution dans l'établissement ;
- L'existence d'une offre de services à la communauté ;
- L'existence d'un dispositif d'évaluation des enseignements ;
- Un processus d'amélioration continue de la formation au titre de la gestion de la qualité ;
- Un réseau de partenariat, national et international, dense ;
- L'existence de mécanismes d'information et d'accompagnement des étudiants en vue de leur insertion professionnelle dans le cadre de la Cellule Insertion Professionnelle et des Services à la Communauté.

6. Points faibles du programme

Les points ci-dessous listés obèrent la qualité de la formation :

- Une maquette dont la cohérence peut être améliorée :
 - Des enseignements fondamentaux abordés au M2 au lieu du M1: Droit pénal approfondi et les procédures approfondies ;
 - Des UE avec une cohérence épistémologique faible : les enseignements portant sur le droit de la peine, les enseignements de méthodologie et le contentieux économique ;
- Une dimension professionnelle encore faible : absence d'enseignements en TP, défaut de temps de stage pour une application pratique des connaissances et compétences acquises ou de passage en clinique juridique.

7. Appréciations générales du programme

Le Master « Sciences juridiques, spécialité : Carrière judiciaire, Sciences criminelles » de l'Université Amadou Hampaté Ba s'inscrit dans une logique de réponse à un fort besoin de renforcement des ressources humaines pour les professions judiciaires, de juristes

criminologues, de spécialistes de la criminalité économique et financière, etc. Les fondamentaux de la spécialisation sont pris en charge. Il faut noter, pour le saluer, l'effort de prise en compte des recommandations formulées de la première évaluation. Ainsi, un Master 1 spécifique a été créé, les matières dont l'absence avait été relevée ont été ajoutées à la maquette et la question de l'insertion des étudiants est mieux en compte. Le programme permet ainsi aux étudiants de spécialiser dans ce domaine spécifique et important du droit.

8. Recommandations à l'Etablissement

Les recommandations ci-après sont formulées pour permettre une amélioration du programme. L'institution est invitée à :

- Réorganiser la maquette pour lui donner plus de cohérence :
 - Intégrer les enseignements fondamentaux dans le programme du M1, notamment : le droit pénal approfondi et les procédures approfondies
 - Regrouper certains EC en fonction de leurs liens épistémologiques, notamment : les enseignements portant sur le droit de la peine, les enseignements de méthodologie et le contentieux économique
 - Intégrer des enseignements pratiques pour mieux renforcer la dimension professionnelle du programme pour les cours de pratiques professionnelles : rédaction d'actes, pratique du parquet, techniques d'enquêtes et d'investigation
- Libérer le semestre 4 pour le stage et les projets personnels.

9. Proposition de décision

ACCRÉDITATION